



Intrusion dans une maison

Par **marteau annabelle**, le **15/05/2018 à 20:02**

Bonsoir,tout d abord merci pour votre site.Voila,je travaille en CESU (chèque emploi service universelle) pour une personne depuis 5 ans.Nous avons rompu notre contrat par désaccord car je ne pouvez pas prendre mes congés annuels(du moins très peu). Le 1 premier mai et le 8 mai devant travaillé chez elle,je ne mi suis pas rendu car férié... 15 jours de ménage sans toi,me dit t 'elle sait trop...Nous avons bien établie un contrat en CDD depuis 5 ans que j 'ai conservé,mais à ce jour celui ci n'à pas évolué.Elle me dit donc de ne pas revenir.Cette personne est venu dans ma maison en ce jour,mardi 15 mai 2018 sans ma permission et à surpris mon fils sortant de sa chambre car,il entendait frapper.Elle était arrivée au bout du couloir appelant quelqu'un et sans permission (j'insiste).Cela fait donc 15 jours que je n'intervient pas à son domicile et cette personne sait permis de rentrer par derrière de la maison qui je précise, n'était pas fermé(porte de derrière).Je lui est envoyé par recommander ses clés de sa maison qu elle m avait confié)avec accusé de réception en date du 15 mai 2018.A ce jour,je me demande si cette intrusion est légal sachant que seul témoin est mon fils .

Dans l'attente de votre réponse
Coordialement

Par **Visiteur**, le **15/05/2018 à 20:55**

Bonsoir,
Rien n'a espérer de ce coté là...désolé pour vous.